



NOUVELLE REVUE

# THÉOLOGIQUE

54 N° 2 1927

Le Cœur Eucharistique

François JANSEN (s.j.)

p. 112 - 122

<https://www.nrt.be/es/articulos/le-coeur-eucharistique-3250>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# Le Cœur Eucharistique

Nos dévotions catholiques, pour être solides, doivent s'épanouir sur le dogme même; elles doivent en être l'écho affectif dans nos puissances sensibles et émotives, il est à souhaiter qu'elles en soient le prolongement dynamique dans l'action et la pratique religieuses, prière, culte extérieur et intérieur, choix des mobiles délibérés de l'action. Il y a pour elles un intérêt de premier ordre à ne pas rester imprécises dans leur contour essentiel ou ambiguës dans leur vocabulaire pieux. Une dévotion ne sera vraiment éclairée, elle n'échappera parfaitement au danger de déformation, de superstition même, que dans la mesure où elle se rend un compte net de l'objet formel de ses pratiques, puisque c'est cette connaissance seule qui permet de la distinguer de ses voisines ou de ses parentes.

Une des dévotions aujourd'hui heureusement acclimatées, populaires même, dans l'Église catholique est celle au *Cœur Eucharistique* de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle

fut approuvée par quatre Papes, elle a des confréries nombreuses et son archiconfrérie qui, à ce qu'on dit, comptent des millions de membres, elle a, dans les fils de saint Alphonse, les plus zélés des apôtres et les plus actifs des propagateurs, elle a, depuis novembre 1921, sa fête liturgique et sa messe propres, elle dispose même à l'heure actuelle d'un organe de presse, d'une « Revue mensuelle » aux fins de propagande parmi les fidèles et le clergé. C'est assez dire que notre intention ne saurait être ici de contester les titres ou de mettre en doute la légitimité d'une dévotion dont le Saint-Siège encourage la pratique et, à diverses reprises, approuva la véritable notion.

Notre ambition serait plutôt de contribuer, par cette note modeste, à dégager cette « dévotion si salutaire » d'une équivoque qui, fréquemment, en embarrasse la notion dans l'esprit des fidèles et détourne l'élan de leur piété vers un objet, digne s'il en fût de leur amour, mais qui n'est pas, sauf erreur de notre part, l'objet véritable, l'objet authentique de la dévotion au Cœur Eucharistique. Sur cet objet interrogez dix fidèles ; sur les dix, neuf au moins, obéissant à la suggestion directe du complexe verbal « Cœur Eucharistique » vous répondront que leur intention est d'honorer le cœur de Notre-Seigneur *dans la sainte hostie*, son cœur dans son *état eucharistique*, bref, son cœur « sacramentel ». Quoi de plus naturel ? Ils prennent le cœur au sens littéral, dès lors l'adjectif joue son rôle propre : il qualifie, il différencie le substantif, et le cœur est appelé — au sens logique du terme — à l'état, à la condition eucharistique. C'était bien ce mode de représentation qui commandait les conceptions pieuses de l'auteur, — une femme selon toute vraisemblance, — de la première prière au Cœur Eucharistique. Elle débute par l'invocation que voici : Cœur Eucharistique de Jésus, *doux compagnon de notre exil*, je vous adore. Évidemment, le Cœur « compagnon de notre

exil » désigne et ne peut désigner que le Cœur sacramentel ; lui seul est à tout instant contemporain de notre exil. Une prière indulgenciée par Pie IX, le 29 février 1868 souhaite louange, adoration, etc., au Cœur Eucharistique « dans tous les tabernacles du monde » jusqu'à la consommation des siècles. Le Cœur présent dans tous les tabernacles du monde, c'est le Cœur sacramentel. Il faut croire que la suggestion des mots tient parfois de la tyrannie, puisque « l'amende honorable au Cœur Eucharistique de Jésus » enrichie par Léon XIII de 200 jours d'indulgence (6 février 1899) débute dans les termes très réalistes que voici : Cœur Eucharistique de mon Dieu, *qui respirez et palpitez sous le voile des saintes espèces*, je vous adore.

Or, ce n'est pas au cœur *physique* de Notre-Seigneur *tel qu'il est actuellement présent dans le Sacrement* que nous renvoie la dévotion au Cœur Eucharistique ; c'est au Cœur spirituel, dont le cœur physique, en lui-même et indépendamment de son état sacramentel, est le symbole naturel et l'emblème iconographique approuvé par l'Église. La dévotion au Cœur Eucharistique est avant tout une dévotion à l'amour incommensurable du Sauveur pour la pauvre humanité ; elle envisage très spécialement cet amour « dans l'acte suprême de charité qui a porté le cœur très aimant du Sauveur à instituer l'adorable sacrement de l'Eucharistie pour demeurer avec nous jusqu'à la fin des siècles ». Ainsi s'exprimait l'illustre théologien et pape Léon XIII dans une note sur la dévotion, selon toute vraisemblance rédigée par lui-même et, sur son ordre, insérée dans la « *Raccoltà* » de 1898. L'amour créé et incréé du Dieu-Homme pour nous, principe de tous les mystères de Jésus, cet amour dont son cœur de chair n'est que le symbole est donc considéré ici dans une de ses particularisations ; on serait en droit de soutenir que le Cœur Eucharistique n'est qu'un Cœur de Jésus « spécialisé » ; c'est l'amour de ce Cœur en tant qu'il nous fit

don de l'Eucharistie, c'est l'amour se donnant lui-même, tout de même que le « Cœur agonisant » est cet amour encore mais pâtissant, mais foulé sous le pressoir brutal des iniquités humaines dans le mystère de Gethsémani.

Ainsi entendue, loin d'être nouvelle, la dévotion au Cœur Eucharistique se rattache étroitement à la dévotion au Verbe Incarné et à l'Eucharistie; elle a même le précieux mérite de signifier directement le lien de cause à effet qui relie la seconde à la première. Ne perdons pas de vue du reste que le Sauveur lui-même, dans ses communications à la voyante de Paray avait mis en rapport la dévotion à son Cœur avec les deux mystères de l'Eucharistie et de la Passion. La communion réparatrice et l'heure sainte ne sont-elles pas des exercices de piété relevant en propre de la dévotion au Sacré-Cœur? On comprend dès lors l'insistance que mit le Siège Apostolique à déclarer « que le culte du Cœur Eucharistique de Jésus ne diffère pas en substance du culte que l'Église rend déjà au Sacré-Cœur » (*Raccoltà*, 1898). On comprend que le Pape Léon XIII, dont on ne contestera certes pas la bienveillance envers la dévotion, ait, dans le bref même qui élève au rang d'archiconfrérie la confrérie romaine de ce titre, inséré les précisions que voici : « rien ne nous est plus doux que de donner... un siège (1) digne d'elle à cette association de fidèles, qui, tout en ayant envers le Sacré-Cœur une dévotion ne différant en rien de la dévotion de l'Église, s'appliquent à rendre un culte d'amour, de reconnaissance, de vénération et d'hommages à cet acte de dilection suprême en vertu duquel notre divin Rédempteur prodiguant toutes les richesses de son cœur, institua l'adorable sacrement de l'Eucharistie pour demeurer avec nous jusqu'à la consommation des siècles ».

Si l'histoire de la dévotion au Cœur Eucharistique est

(1) Le Pape désignait comme siège de la nouvelle Archiconfrérie l'Église pontificale de Saint-Joachim confiée par lui aux RR. PP. Rédemptoristes.

intéressante, c'est précisément parce qu'elle laisse reconnaître très nettement une action logique, cohérente et suivie, du Saint-Siège pour maintenir la dévotion hors des sentiers tentants de la nouveauté, sur la grande voie romaine, si je puis ainsi dire, des sécurités dogmatiques. Ce légitime souci est avoué sans détours dans la lettre-réponse du Cardinal Merry del Val (3 avril 1915) au Cardinal Amette, Archevêque de Paris qui avait consulté Rome sur le sens de deux décrets prohibitifs de la Congrégation des Rites (28 mars et 15 juillet 1914). A la question : « Le titre (liturgique) du Cœur Eucharistique conserve-t-il malgré les nouveaux décrets le sens qui lui est donné dans la *Raccoltà* de 1898 et dans le bref de Léon XIII du 16 février 1903? » il était répondu affirmativement mais au sens des décrets pour ce qui concernait les emblèmes et la partie liturgique. « Toutefois, ajoutait le Cardinal, la dévotion elle-même envers le Cœur Eucharistique doit être considérée comme approuvée dans le sens de la déclaration insérée dans la dernière édition de la *Raccoltà* ». Ainsi, Rome, tout en rassurant les amis de la dévotion, se montrait en même temps soucieuse d'éclairer leur piété. Sur le sens même de la dévotion, la lettre apportait les lumières dogmatiques les plus explicites : on rappelait que dans les leçons du Bréviaire Romain pour la fête du Sacré-Cœur, ce Cœur était déjà présenté comme *le symbole... de la charité du Christ instituant le Sacrement de son corps et de son sang*, comme mémorial de sa mort; on signalait le lien liturgique si étroit entre la Fête-Dieu et la fête du Sacré-Cœur; *l'une semble vraiment n'être que la conséquence et le complément de l'autre* (1). Pour cette raison, l'Église n'avait cessé de déclarer « que le culte envers le Cœur de Jésus dans l'Eucharistie n'était pas plus parfait que le culte de l'Eucharistie, ni distinct du culte du Cœur de Jésus ».

(1) Ce rapport était insinué par la date même assignée à la fête nouvelle dans l'année liturgique : le jeudi après l'octave de la Fête-Dieu.

*Dans ce sens*, loin d'avoir été désapprouvée, la dévotion avait été à plusieurs reprises, positivement approuvée. Manifestement, on tenait à maintenir la dévotion dans la voie sûre où l'avait engagée la note de la *Raccoltà*; par Cœur Eucharistique, il faut entendre l'amour du Verbe Incarné nous donnant l'Eucharistie. Si le complexe verbal « Cœur Eucharistique » paraît pour la première fois vers 1854, l'idée qu'il doit suggérer était exprimée, avec toute la clarté désirable, dans la belle prière : *Ecco fin dove è giunta*, indulgenciée par Pie VII le 9 février 1818; or, cette prière présente l'Eucharistie comme le don de l'excessive charité du Cœur de Jésus pour nous; elle n'est qu'une élévation touchante sur un sens traditionnel du verset de saint Jean : *Cum dilexisset suos, in finem dilexit eos...*

Concluons donc que la dévotion au Cœur Eucharistique s'adresse à l'amour du Sauveur pour nous. Si elle ne visait pas une manifestation spéciale de cet amour, elle coïnciderait purement et simplement avec la dévotion au Sacré-Cœur; elle y est contenue comme le bienfait spécial est contenu dans le principe universellement bienfaisant d'où dérivent tous les bienfaits; ce principe, c'est l'amour; le Cœur Eucharistique n'est pas autre chose que l'amour rédempteur, mais inventeur, auteur et donateur du Sacrement traditionnellement appelé le « Sacrement d'amour ». C'est ce qu'insinue habilement la prière du P. Lepidi, un théologien des plus distingués, prière à dire devant ce Sacrement exposé : *O Cœur Eucharistique, ô amour souverain du Seigneur Jésus qui avez institué l'auguste Sacrement pour demeurer ici-bas au milieu de nous, etc.*

L'amour du Sauveur pour nous, voilà le cœur directement visé par la dévotion, ce cœur, c'est le cœur spirituel, nous dirions volontiers : c'est ce cœur-là qui est posé « *in recto* » par la dévotion; l'Eucharistie, c'est comme la forme dont il nous paraît investi. C'est une erreur, selon nous, de croire

que le cœur *Sacramentel* du Sauveur soit directement interpellé par les diverses invocations ou prières au Cœur Eucharistique. Ce cœur-là, comme toute la sainte humanité du Sauveur dont il fait partie, est *l'effet*, le présent d'amour du Cœur Eucharistique; il n'est pas distinct de l'Eucharistie en tant que *réalité*. Dans l'Eucharistie, le chef divin du Sauveur qui fut blessé par les épines, — car actuellement tout le corps du Sauveur est glorieux, — son épaule contusionnée par la Croix, ses pieds et ses mains percés par les clous sont tout juste aussi adorables que son cœur et pour les mêmes raisons. Si dans l'Eucharistie même, une raison vous porte à distinguer le cœur et à vous arrêter à lui en particulier, ce ne peut être que pour des convictions a priori touchant le rôle physiologique de cet organe ou pour la raison banale mais solide que le cœur passe pour le symbole de l'amour. Or, qui ne voit que ces raisons n'ont rien de spécifiquement eucharistique? Le cœur glorieux du Sauveur, tel qu'il bat dans sa poitrine là-haut dans le ciel, où Jean pourrait, aujourd'hui comme à la cène, en compter au besoin les amoureux battements, ce cœur-là, qui ne diffère du Cœur Sacramentel que par le mode de présence spatial, est aussi bien le symbole de l'amour de Jésus pour nous que le cœur enchaîné aux saintes espèces; ou plutôt celui-ci n'est lui-même un tel symbole que parce que le cœur l'est par lui-même, abstraction faite des états divers où il se trouve.

Du reste, à prendre symboliquement le cœur sacramentel lui-même, on retourne, à vrai dire, au Cœur Eucharistique, c'est-à-dire à l'amour du Sauveur prodigue de lui-même jusqu'à l'Eucharistie, au cœur Eucharistique condamnant pour l'amour de nous, le cœur physique, le cœur de chair à l'état sacramentel. Il y aurait, selon nous, un avantage sérieux, au point de vue de la netteté des idées qui devraient sous-tendre les diverses pratiques de la dévotion, à insister auprès des fidèles sur la distinction entre le Cœur Eucharis-

tique et le Cœur Sacramentel. Il faut craindre en effet que le Cœur Eucharistique, chez les plus simples surtout, ne passe pour meilleur, plus excellent, plus parfait que le Sacré-Cœur et la dévotion au Cœur Eucharistique pour une forme sublimée et quintessenciée de la dévotion au Sacré-Cœur.

Donnez-nous, fait dire au fidèle le P. Lepidi dans la prière déjà citée, donnez-nous la dévotion, la révérence nécessaire, pour recevoir dignement *le don de votre Cœur Eucharistique, ce don de votre amour final*. Mais la dévotion ne s'exprime pas toujours avec cette circonspection et cette rigueur dogmatique; il nous serait aisé de le montrer, si toute intention de polémique n'était pas a priori exclue pour nous par la nature même de l'objet dont il est traité ici. La dévotion au Cœur Eucharistique est de nature à mériter le suffrage bienveillant, l'appui enthousiaste de tout ami du Sauveur qui en a saisi avec justesse la véritable essence. N'est-ce pas un esprit aussi large et aussi éclairé que le pape Léon XIII qui disait : L'amour que Notre-Seigneur nous a témoigné en instituant la Sainte Eucharistie est assez grand pour mériter une dévotion spéciale et la dévotion qui reconnaît cet amour ne peut être que légitime.

Légitime, la dévotion le sera, tant que sous son nom on ne cherchera pas à glisser entre le culte du Sacré-Cœur et celui de l'Eucharistie, le culte d'un cœur qui devrait à celle-ci d'être plus excellent que celui-là et qui, par là même, en serait distinct. Nous croyons même qu'il faut carrément subordonner le culte du Cœur Eucharistique au culte de l'Eucharistie. Cela nous paraît résulter du décret de la Congrégation des Rites (9 Nov. 1921) qui institue la fête nouvelle en approuvant son office propre et sa messe spéciale (*A. A. S.*, t. XIII, p. 545; *N. R. Th.*, t. XLIX (1922) p. 100); il y est dit que la seconde fin de la dévotion, *alter finis*, est de promouvoir parmi les fidèles la pratique de la Communion fréquente. Si l'Eucharistie est l'effet, « la con-

séquence et le complément » de l'amour que nous honorons sous le nom de Sacré-Cœur, elle est *fin* par rapport à la dévotion au Cœur Eucharistique; celle-ci est *moyen* par rapport à la dévotion pratique à l'Eucharistie. Ainsi, entre les deux dévotions, un double lien subsiste, celui de cause à effet et celui de moyen à fin. Loin d'être le doublet médiocre et raffiné avec quoi on serait à première vue tenté de la confondre, la dévotion au Cœur Eucharistique n'est que la dévotion au Sacré-Cœur sous le signe rayonnant de l'Eucharistie; c'est le Sacré-Cœur rompant le pain et bénissant le Calice, les deux éléments inséparables du Sacrifice de l'Alliance Nouvelle. La dévotion au Cœur Eucharistique montre l'hostie sortant du Cœur même du Prêtre éternel. Elle ne subsiste et n'a de rôle propre que parce qu'elle met l'accent sur le lien qui unit ces deux grands objets de notre pieuse vénération.

Nous serions donc d'avis de ne pas faire mention, dans les prédications et dans les traités de dévotion sur cette matière, du Cœur sacramentel; cette notion, étrangère à la véritable essence de la dévotion, contribue à lui donner quelque chose de flottant et d'indécis qui oblige l'orateur ou l'écrivain à des distinctions multiples à seule fin de prévenir de regrettables malentendus. Hélas! ces malentendus sont quelquefois éloquemment propagés et mis à profit au détriment de la notion exacte de la dévotion. Un orateur du Congrès Eucharistique International d'Angers (1901) s'est écrié, sans provoquer de protestations: « A Paray-le-Monial, Jésus-Christ découvrait sa poitrine à une pauvre religieuse et lui disait: Regarde, voilà le Cœur qui a tant aimé les hommes. Maintenant, c'est notre confrérie (du Cœur Eucharistique) qui, *déchirant pour ainsi dire les saintes espèces, nous montre le divin Cœur caché dans l'hostie* et nous dit: Regarde, voilà le Cœur qui aime tant les hommes. » Le P. Tesnière, au Congrès Eucharistique international de Lourdes (1899), dans

un discours très applaudi, après avoir admis que la dévotion « pour objet spécial de religion » cet acte d'amour par lequel le Sauveur institua l'Eucharistie et y demeure avec nous jusqu'à la fin » se laissait entraîner à ajouter aussitôt : « Puis, *le Cœur Eucharistique dit le lieu où se trouve réellement présent et vivant, actuellement brûlant d'amour pour les hommes, c'est-à-dire en l'Eucharistie, le Cœur de Jésus; n'est-ce pas une raison suffisante pour légitimer ce nom nouveau d'une chose si ancienne?* » Et il terminait par cette tirade plus nombreuse que théologique : « L'Eucharistie et le Sacré-Cœur! Le Sacré-Cœur qui vit en l'Eucharistie, l'Eucharistie qui vit par le Sacré-Cœur! Le Sacré-Cœur qui ne vient à nous *que par l'Eucharistie, l'Eucharistie qui ne vaut pour nous que par le Sacré-Cœur*, parce qu'il fait d'elle le Christ toujours vivant, le Christ toujours aimant au milieu de nous! » Si pareilles effusions de dévotion sont capables d'échauffer les cœurs, elles sont moins aptes à donner des idées justes aux esprits.

Il y a bien plus de pondération et de rigueur dogmatique dans ces paroles du P. X. Kécheur, C. SS. R. empruntées au rapport sur la dévotion Eucharistique lu au XVIII<sup>e</sup> Congrès Eucharistique International de Metz en 1907 : « Voilà pourquoi nous ajoutons au Cœur de Jésus l'épithète : Eucharistique. Nous n'entendons *point* par là (ce qui est vrai d'ailleurs) le Cœur de Jésus résidant substantiellement dans l'Eucharistie, ce que plusieurs appellent le Cœur Sacramentel *mais bien le cœur de Jésus nous donnant l'Eucharistie, le don par excellence*, en vertu duquel Jésus est notre prisonnier au tabernacle, notre victime sur l'autel, la nourriture et le pain de nos âmes jusqu'à la Consommation des siècles. » Deux ans plus tard, il est vrai, au XX<sup>e</sup> Congrès Eucharistique, celui de Cologne, le même rapporteur se montrait un peu moins ferme dans l'affirmation de l'objet formel précis de la dévotion, car tout en maintenant que le Cœur Sacramentel y est

étranger, il faisait cette concession : « Oui, il faut considérer le Cœur de Jésus réellement présent dans l'Eucharistie ; *cela ne suffit pas*. Le côté vraiment *essentiel* de cette dévotion, le *vrai* sens du mot : Eucharistique, *c'est le Cœur de Jésus nous donnant l'Eucharistie*. » Parce que nous souscrivons à cette dernière formule, la vraie, la seule qui nous paraît conforme aux directions doctrinales constantes du siège apostolique, nous dirions : le culte du Cœur Sacramental relève du culte de l'Eucharistie, il ne relève pas de la dévotion au Cœur Eucharistique. L'Amour qui nous *donne* l'Eucharistie ne saurait être, au sens formel du déterminant, l'objet donné lui-même, pris comme tout ou comme partie ; en d'autres termes : le Cœur Eucharistique, celui qui donne l'Eucharistie n'est certainement pas le Cœur Sacramental ; ce Cœur-là est le cœur donné. Le Cœur Sacramental n'est pas le Cœur Eucharistique et le Cœur Eucharistique, formellement, n'est pas sacramental ; nous ajoutons bien volontiers : sauf meilleur avis, car dans une matière qui intéresse la précision et la rigueur doctrinales d'une très noble dévotion catholique nous sommes prêts à toute heure à nous laisser instruire ou corriger par des maîtres mieux informés ou plus pénétrants que nous.

FRANÇOIS JANSEN, S. I.